

## Votre programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)

En tant qu'employé admissible de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec vous et les membres de votre famille immédiate (conjoint et enfants à charge) bénéficiez de cinq (5) consultations par famille, par année, incluant une (1) heure de services-conseils téléphoniques pour des questions légales, nutritionnelles ou financières. La période contractuelle s'étend du 1er juillet au 30 juin. Chaque année, vos heures de consultation pourront être renouvelées en date du 1er juillet.

**Votre PAEF peut vous aider à :** accroître votre bien être, améliorer vos relations familiales, remédier à un problème professionnel, un problème de dépendance, trouver des ressources, répondre à des questions légales, prendre soin de votre santé financière.

### Un soutien professionnel adapté à votre situation

Le soutien professionnel de courte durée vous aide lorsque vous êtes aux prises avec des problèmes personnels ou émotionnels.

CONSULTATIONS CLINIQUES AVEC* :	SERVICES-CONSEILS TÉLÉPHONIQUES AVEC :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Psychologues</li> <li>• Travailleurs sociaux</li> <li>• Psychothérapeutes</li> <li>• Psychoéducateurs</li> <li>• Sexologues</li> <li>• Conseillers en orientation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avocats</li> <li>• Nutritionnistes</li> <li>• Conseillers financiers</li> </ul>

*\* Sous réserve de disponibilité dans les lieux demandés.*

### Confidentiel

La confidentialité est l'une des principales caractéristiques de ce service d'aide. Aucun renseignement ne sera divulgué à votre employeur sans votre autorisation préalable. Le service est fourni par des intervenants tenus au secret professionnel absolu dans le cadre défini par la loi. Tout contact, information ou conversation entre les parties concernées demeure strictement confidentiel et sans préjudice.

### Un service sans frais

Les frais de ce programme d'aide sont entièrement assumés par votre employeur.

### Accédez au PAEF en tout temps : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Le PAEF reflète notre engagement constant à soutenir le mieux-être de nos clients et à protéger leurs renseignements personnels. Nous vous encourageons à utiliser le PAEF à tout moment, où que vous soyez. Des services d'information et de consultation vous seront alors offerts de la façon convenant le mieux à votre réalité : par téléphone, en personne, par rencontre virtuelle (webcaméra). Si un soutien complémentaire pouvait vous être utile, votre PAEF vous dirigera vers d'autres ressources disponibles selon votre région.

**Téléphone :** 1 800 361-2433 | **ATS-ATME :** 1 877 338-0275

**Site Web :** [travailsantevie.com](http://travailsantevie.com) vous offre des centaines d'articles, des outils et des ressources. Connectez-vous dès aujourd'hui!

**Mobile :** Obtenez un accès immédiat au soutien, où que vous soyez! Téléchargez l'application **Mon PAE** dès maintenant à partir de la boutique d'applications de votre appareil (Apple, Android et BlackBerry).

